

Programme Stratégique Transversal (PST)

Conformément aux articles L1123-27 §2 et L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous prions de trouver, ci-dessous, les **19 objectifs stratégiques** et **48 objectifs opérationnels** du **Programme Stratégique Transversal (PST)** élaboré par le Collège communal et son administration, dont le Conseil communal a pris acte en sa séance du 26 septembre 2019 :

VOLET EXTERNE

I. Enghien, Ville en transition

- **Pour une Ville qui respire**
 - OS1 Réduire l'emprise de la voiture sur l'espace public et miser sur la mobilité partagée
 - OO 1.1. Aménager 200 places de parking de proximité à moins de 7 minutes à pied de la Grand Place
 - OO 1.2. Organiser une navette ou tout autre moyen de déplacement partagé (vélo, trottinette...) entre le parking-relais (P+R) Nautisport et le centre-ville
 - OO 1.3. Eclairer le cheminement qui traverse le parc jusqu'au centre-ville
 - OO 1.4. Réaménager la Place du Vieux Marché en espace convivial
 - OS2 Elaborer un plan pour promouvoir et sécuriser l'utilisation du vélo ainsi que pour identifier les aménagements nécessaires à son utilisation (pistes cyclables, parkings, ...)
 - OO 2.1. Implanter des parkings vélos en divers endroits de l'entité (arceaux, abris vélos couverts, espaces sécurisés)
 - OO 2.2. Sécuriser et aménager les pistes cyclables
 - OO 2.3. Aménager la ligne 123 entre la N7 et la chaussée Brunehault
 - OS3 Penser la mobilité pour tous en réalisant les aménagements de voirie adéquats
 - OO 3.1. Elargir les trottoirs à 1,5 m lors de chaque chantier de réfection de voirie
 - OO 3.2. Aménager un cheminement pour PMR dans le parc
- **Pour une Ville qui s'engage et qui implique**
 - OS4 Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public
 - OS5 Investir dans de grandes installations de production d'Energie Renouvelable
 - OO 5.1. Investir dans le grand photovoltaïque
 - OO 5.2. Investir dans l'éolien
 - OO 5.3. Investir dans la biomasse
 - OS6 Tendre vers une consommation exemplaire
 - OO 6.1. Modifier le mode de collecte des déchets : remplacement progressif et partiel des collectes à domicile par des points d'apport volontaire de déchets (PAV)

- **Pour une Ville qui valorise la biodiversité**
 - OS7 Renforcer la présence de la nature dans l'espace public
 - OO 7.1. Aménager une zone d'immersion temporaire (ZIT) au lieu-dit de la Planche pour lutter contre les inondations à Petit-Enghien
 - OO 7.2. Aménager une zone d'immersion temporaire (ZIT) à l'arrière des anciennes fonderies pour lutter contre les inondations à Enghien
 - OO 7.3. Investir dans la biomasse
 - OS8 Préserver les milieux naturels et développer le maillage écologique
 - OO 8.1. Protéger et restaurer le site de l'Étang du Miroir (berges, plantations...)
 - OO 8.2. Restaurer la digue du Grand Canal

II. Enghien, Réseau social grandeur nature

- **Pour une Ville où chacune et chacun trouve sa place**
 - OS9 Créer du lien social
 - OO 9.1. Réaménager le pavillon du Petit-Parc et les combles du foyer communal de Petit-Enghien en espace multifonctionnel pour l'associatif (jeunes, aînés, ...)
 - OO 9.2. Aménager une plaine de jeux à Petit-Enghien
 - OS10 Répondre aux besoins et attentes spécifiques des jeunes et de leurs familles
 - OO 10.1. Aménager une plaine de jeux intergénérationnelle dans le parc
 - OO 10.2. Créer un skate park
 - OS11 Miser sur le sport et la culture comme outils de rencontre et d'intégration
 - OO 11.1. Développer les infrastructures pour l'accueil touristique et culturel dans le parc
 - OO 11.2. Rassembler la bibliothèque, l'EPN et la ludothèque au sein d'un même lieu à définir
- **Pour une Ville où chacune et chacun trouve sa place**
 - OS12 Augmenter l'offre de logements
 - OO 12.1. Augmenter le nombre de logements publics

III. Enghien, Ville-parc

- **Pour une Ville qui investit l'espace public**
 - OS13 Relier la ville au parc, prolonger le parc dans la ville
 - OO 13.1. Aménager l'espace circulaire à la sortie du parc pour faire le lien avec la Grand-Place
 - OO 13.2. Réaménager la Grand-Place en multipliant les éléments végétaux
 - OO 13.3. Aménager un cheminement piéton entre le Petit Parc et la Rue de Bruxelles
 - OO 13.4. Rénover et aménager le 43 A Rue de Bruxelles
 - OS14 Mettre en valeur le riche patrimoine de notre ville
 - OO 14.1. Mettre en lumière les églises et autres éléments majeurs du patrimoine

- OO 14.2. Rendre les entrées de la ville plus accueillantes grâce à des insertions artistiques
 - OO 14.3. Poursuivre la rénovation des voiries en centre-ville et dans les villages
- **Pour une Ville dynamique qui s'appuie sur son parc**
- OS15 Relier la ville au parc, prolonger le parc dans la ville
 - OO 15.1. Développer et équiper les infrastructures du parc
 - OS16 Faire d'Enghien un centre commercial local et vivant
 - OO 16.1. Développer et améliorer l'accueil des marchands ambulants et exposants

VOLET INTERNE

IV. Enghien, administration efficace et efficiente

- OS17 Être une administration communale communicante, qui offre au public un service moderne, efficace et efficient, tenant compte des contraintes de la population et des entreprises
 - OO17.1. Améliorer et développer les outils de communication avec les citoyens ainsi que leur accès aux informations en ligne
 - OO 17.2. Améliorer l'efficacité et l'efficience du service public local
 - OO 17.3. Optimiser la gestion des ressources humaines et développer la gestion des compétences
 - OO 17.4. Améliorer la sécurité et le bien-être au travail des membres du personnel
 - OO 17.5. Améliorer la communication interne et développer la culture d'entreprise des agents communaux
 - OO 17.6. Améliorer les outils de gestion des services communaux
 - OO 17.7. Etendre le centre administratif
 - OO 17.8. Fusionner les services ressources humaines de la Ville et du CPAS
 - OO 17.9. Fusionner les services sociaux de la Ville et du CPAS
 - OO 17.10. Fusionner les directions financières de la Ville et du CPAS
- OS18 Devenir une Ville éco-exemplaire
 - OO 18.1. Améliorer l'efficience énergétique des bâtiments communaux
 - OO 18.2. Impliquer l'administration dans des actions de transition par la sensibilisation, la formation et la participation des agents communaux
 - OO 18.3. Promouvoir la mobilité durable au sein de l'administration

Pour publication conforme, le 7 octobre 2019

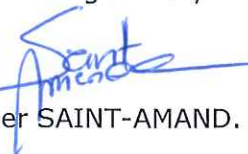
La Directrice générale,



Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,



Olivier SAINT-AMAND.